



ASECNA

AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION
AERIEENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

L'ASECNA,

Un modèle africain en matière de développement durable



Les routes du ciel, notre métier

Réduction de l'émission de CO2 en Afrique : la contribution de l'ASECNA

L'un des défis majeurs de la communauté aéronautique internationale est de réduire les émissions de CO2 afin d'assumer sa part de responsabilité dans la mission planétaire de protection de l'environnement. C'est pourquoi la protection de l'environnement fait partie désormais des cinq objectifs stratégiques de l'OACI.

Dans ce cadre, l'ASECNA a consenti beaucoup d'efforts en matière d'organisation d'espace aérien, de conception de procédure de vol et de gestion du trafic aérien, basés sur les nouveaux concepts d'opérations et d'optimisation pour gérer le trafic aérien dans les espaces et au voisinage immédiat des aéroports de façon à, en toute sécurité, réduire l'impact des émissions sur l'environnant.

Ceci s'inscrit naturellement aussi bien dans le cadre du plan d'amélioration de l'efficacité du système ATS dans la région AFI, que dans le cadre de l'application des procédures de mesures et de suivi des émissions de CO2 dans la région.

Depuis 2005, l'ASECNA a contribué, en partenariat avec les autres fournisseurs des services de la navigation aérienne de la région AFI, sous l'impulsion de l'OACI et la forte implication de l'IATA, à de constantes améliorations du système de gestion du trafic aérien, notamment l'organisation de l'espace aérien et la mise en œuvre de trajectoires de vols optimales et de procédures de vols efficaces.

La prise en compte de l'amélioration des performances « bord » des avions, associée à l'amélioration des procédures de gestion du trafic aérien et une meilleure prise en compte du facteur « vent » par les équipages, a permis de réduire les distances et les temps de vols entre « city pairs ». Ce qui permet une réduction de la consommation de carburant et, donc, de l'émission de CO2.

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) est un établissement public à caractère multinational, qui a pour mission essentielle de fournir des services de circulation aérienne sur un espace de 16,5 millions de km² comprenant six (6) régions d'Information de Vol (F.I.R) définies par l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

En outre, elle développe des capacités liées au management des aéroports, aux études et réalisation d'infrastructures aéronautiques, à la maintenance des équipements aéronautiques, à la calibration des instruments d'aide à la navigation aérienne et à la formation aux métiers de l'aviation civile nécessaires à l'exécution de sa mission.

Ses Etats membres, au nombre de 18, sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo.



La preuve par les actes

De façon concrète, les améliorations notées en matière de protection de l'environnement concernent l'ensemble des FIRs confiées à l'ASECNA.



En espace aérien océanique

- ▶ Mise en œuvre de l'espace AORRA (Atlantic Ocean Random Routing Area) qui permet aux aéronefs de choisir les trajectoires les plus optimales en fonction du profil de vent
- ▶ Mise à disposition de plus d'une cinquantaine de points de sortie aux vols en provenance de l'Amérique du Nord vers l'Afrique du Sud ;
- ▶ Participation à la mise en œuvre de «In the Indian Ocean Random RNAV » entre FL290 and 410
- ▶ Participation aux initiatives actuellement en cours dans l'océan indien et la Mer d'Arabie

En espace aérien continental

- ▶ Mise en œuvre de la séparation verticale réduite (RVSM) en 2009 dans la Région AFI : ce qui permet aux aéronefs de choisir des niveaux de vols optimaux pour réduire la consommation de carburant et donc l'émission de CO2.
- ▶ Mise en place de routes flexibles et de routes PBN : une évaluation de l'OACI pour la période 2005 et 2011 démontre une réduction de la consommation de carburant estimée à environ 144.000.000 kilogrammes de carburant et une réduction de l'ordre de 455.000.000 kg de l'émission de CO2.

Zone terminale et approche

- ▶ Mise en œuvre de SID, STARs et Procédures RNAV(GNSS) basées sur la PBN : outre les avantages en matière de sécurité, la mise en œuvre des SID et STARs basées sur la PBN sur tous les 32 aéroports principaux de ses pays membres permet d'avoir des trajectoires plus optimales, comparativement à celles basées sur les procédures conventionnelles.

Opérations de montée et descente continues (CCO) et (CDO)

En relation avec l'IATA, et après la sensibilisation des contrôleurs, les équipages ont été autorisés à faire des opérations CDO et CCO sur les aéroports de Abidjan et Dakar en 2013. Sur la base des économies de carburant réalisées par les compagnies aériennes, l'IATA a demandé que cela soit élargi aux aéroports de Brazzaville et de Libreville en 2014, ce, en tenant compte des aspects liés à la sécurité.

Le Challenge de l'ASECNA reste la réalisation d'une évaluation scientifique de tous les efforts qu'elle consent en matière de protection de l'environnement afin de mesurer de façon systématique sa contribution réelle en la matière, certainement avec l'utilisation des outils pointus existants, notamment, l'IFSET (ICAO Fuel Savings Estimation Tool), le GMC (ICAO Green Meetings Calculator), l'INM (Integrated Noise Model).

L'ASECNA en plein dans l'éco-énergie

L'Agence s'est engagée dans un processus de maîtrise, d'analyse, de réduction et de suivi des charges d'électricité. Le but visé est d'économiser l'énergie, préserver le budget et l'environnement. Cette démarche concourt à l'atteinte de l'objectif stratégique d'amélioration de la gouvernance et de l'efficacité économique de l'Agence.

Fixation d'objectifs précis

Ces objectifs de réduction des coûts fixés par le Directeur Général sont :

- ▶ **6.20%** et **5%** du budget de fonctionnement du carburant des groupes électrogènes respectivement en 2014 et 2015, soit une réduction globale de 10.89% ;
- ▶ **14.56%** et **5%** pour l'électricité en 2014 et 2015, soit une réduction globale de **18.83%**.

Depuis l'énoncé de cette volonté, il a été observé en 2014, une baisse de **15,97%** par rapport aux dépenses d'électricité réalisées en 2013, avec une incidence nette sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Renforcement du cadre institutionnel et juridique avec OIF

- ▶ Signature d'un accord de partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en juin 2014 ;
- ▶ Renforcement des capacités des structures de gestion de l'énergie à l'ASECNA ;

Formation et sensibilisation du personnel

- ▶ Formation des Responsables techniques des Unités « Energie et Balisages » de l'Agence
- ▶ Sensibilisation effective du plus de 50% du personnel avec une priorité sur les premiers responsables.

Innovations en cours ou déjà réalisées

- ▶ Décision de construction des bâtiments à faible consommation basée sur les standards en vigueur ;
- ▶ Utilisation du solaire photovoltaïque et du solaire thermique est devenue une norme dans l'Agence.
- ▶ Prospection pour l'utilisation des technologies basées sur les puits de lumière.

